

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de l'eau

Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE)

Division de l'optimisation des réseaux

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h 00 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal, H2Y 1C6, pour:

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : 10178

Descriptif : Régulation de la pression – travaux de construction - agglomération de Montréal – 2015

Construction de chambres de régulation de la pression, de chambres de mesure et de conduites de bouclage sur les territoires des arrondissements de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles et Verdun (civil, structure, mécanique, électricité et automatisation).

Date d'ouverture : 22 avril 2015

Dépôt de garantie : 10 % (cautionnement ou chèque visé)

Renseignements : appelsdoffres.infos.dgsre@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 25 mars 2015.

Les personnes et entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document de l'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Ces travaux font l'objet d'une aide financière du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Montréal, le 25 mars 2015

Le greffier de la Ville
Me Yves Saindon

Journaux de publication: ___ Le Devoir; **La Presse**; ___ Le Journal de Montréal; ___ The Gazette; ___ autre.